



Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

Célébrée le 28 avril, la **Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail** promeut la prévention des accidents et maladies professionnels dans le monde entier.

Elle vise à démontrer en quoi la promotion et la création d'une **culture de la sécurité et de la santé** peuvent contribuer à réduire le nombre de décès et de blessures d'origine professionnelle.

Le 28 avril marque également la **Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail**, célébrée à l'échelle mondiale depuis 1996 à l'initiative du mouvement syndical. Le but de cette journée est de rendre hommage aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles en organisant à cette date des mobilisations et campagnes de sensibilisation aux quatre coins de la planète.

En France (2022-CNAM)

Chaque jour
2 personnes meurent au travail
Et **+ de 100** sont blessées gravement

Près de **565 000** accidents du travail déclarés

789 décès

En Nouvelle-Aquitaine (2019-DARES)

1 accident mortel **tous les 3 jours et demi**

108 décès

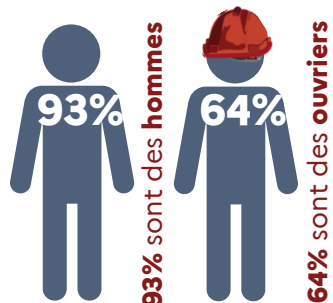
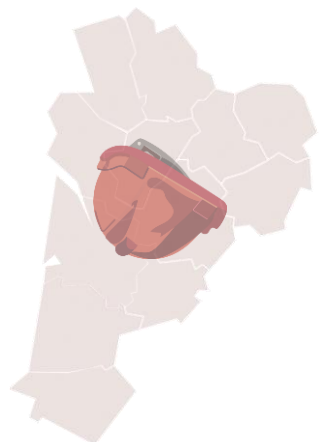
83

Accident du travail

25

Accident de trajet

Nouvelle-Aquitaine Profilage des victimes des accidents du travail mortels en 2019



Les **plus de 50 ans** et les **intérimaires** sont les plus concernés par un décès dû à un accident du travail

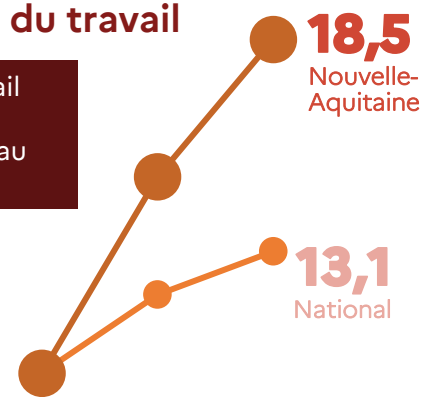


Secteur de la **construction** le plus touché

Autres accidents du travail

Des accidents du travail en Nouvelle-Aquitaine **plus graves** qu'au niveau national

Indice de gravité

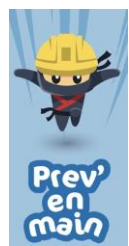


En 2024, une **campagne nationale d'action** visera à inciter les employeurs à tirer les conséquences des accidents du travail qui se produisent dans leurs entreprises et à respecter leurs obligations en la matière.

Secteurs ciblés



Coconstruit avec les partenaires sociaux et les acteurs de la santé au travail de la région (CARSAT, OPPBTP, MSA, Services de Prévention et de Santé au Travail, Presanse, l'ARACT, etc.), ce plan quinquennal permet de réunir les forces vives de la prévention en région autour d'objectifs communs.



Une application a été créée pour les jeunes. Elle propose des vidéos de sensibilisation, des défis et des jeux.



Enquête à destination des membres des CSE.

Elle vise à faire un état des lieux des pratiques et des besoins en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.



Lire le document complet